

CHEMINEMENTS D'ENTRÉE ET DE SORTIE DE LA CTR DE DAKAR POUR LES VOLS VFR, VFR/C ET VFR SPÉCIAUX

I - MINIMUMS MÉTÉOROLOGIQUES

VFR normal	=	VH 8000 M	VV 450M
VFR Spécial	=	VH 1500 M	
Hélicoptères	=	VH 800 M	VV 300 M

II - POINTS DE COMPTE-RENDU

Code	Epellation	Situation géographique	Coordonnées	Rad. VOR	Dist. NM
N1	NOVEMBRE UN	Lac RETBA	14°50'33"N 017°13'51"W	077°	15,3
E1	ECHO UN	Village de BARGNY	14°41'58"N 017°14'07"W	111°	14,2
E2	ECHO DEUX	Baie de HANN	14°43'35"N 017°25'47"W	125°	3,0

III - PROCÉDURES D'ARRIVÉE

3.1 Entrée dans la zone de contrôle.

Provenance NE par les points N1 et E2 via Thioraye

Provenance E et S par les points E1 et E2 via la Côte

- Le respect des itinéraires définis ci-dessus ainsi que le compte-rendu radio au passage des points significatifs sont obligatoires, sauf instructions contraires du contrôle.
- Aux points E2, les avions recevront les instructions pour poursuivre leur vol et entrer dans le circuit d'aérodrome et atterrir.

3.2 Altitude de vol.

- L'altitude d'entrée dans la CTR est fixée à 1000 FT/QNH aux points N1 et E1.
- Attente éventuelle sur la baie de Hann (E2)
- Altitude du tour de piste 700 FT/QNH

3.3 Établissement des radiocommunications.

Contactez la TWR sur 118,1 cinq minutes avant d'entrer dans la CTR.

3.4 Panne de radiocommunications.

En cas de panne de radiocommunications à l'arrivée, les aéronefs en régime VFR appliqueront la procédure suivante en assurant la plus grande vigilance visuelle :

- Entrée dans la CTR par N1 ou E1 et suivre les cheminements jusqu'au point E2.
- Du point E2, suivre la radiale 125° du VOR (RM 305°) pour couper l'axe de la piste principale 18/36 par le milieu à 700 FT/QNH et effectuer un vol circulaire devant la TWR en attendant les signaux optiques.
- Choisir le sens d'atterrissage en fonction de l'indication de la manche à air et se poser sur la piste 03/21.